

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 mars 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le 20 mars à 18 H 00, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 14 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Alexandra BUTEL, maire en exercice.

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 11

Nombre de voix pour : 11
Nombre de voix contre : 0
Nombre d'abstentions : 0

Présents : Alexandra BUTEL, Jacqueline PUGET, Alain MANIVEL, Jean-Louis SERRES, Alain LAURENS, Jean-Marie PRAYER, Frédérique PRAL, Stéphane PATRAS, Jérémy SARRAZIN, Marie-Paule ROGOU,
Excusés/pouvoirs : Marie-Jo CAYOL (pouvoir à F. PRAL),
Absents : Cécile LAPEYRE

Secrétaire de séance : Jacqueline PUGET

Objet : Appel à Projet « Terre de jeux 2024 »

En 2024, La France accueillera le monde à l'occasion des jeux olympiques et paralympiques. Dans le cadre de sa politique sportive, le Département des Hautes alpes a reçu la labélisation « Terre de jeu 2024 ». Ce label est destiné à tous les niveaux de collectivités territoriales qui souhaitent s'engager dans l'aventure des jeux et mettre en valeur leurs bonnes pratiques et inciter à mettre encore plus de sport dans le quotidien des citoyens.

À cette occasion, un appel à projet est lancé par le Département. Notre commune souhaite proposer un projet événementiel intitulé « Chocolat Party By le Centre sportif ». Dans ce cadre, une subvention est sollicitée auprès du Département d'un montant de 1 200 euros, conformément au cahier des charges.

Objectif de l'événement :
Mettre plus de sport dans notre quotidien, promouvoir la santé par le sport, faire découvrir à l'échelle du territoire de la CCBD notre patrimoine naturel et sportif.

Les enjeux sont multiples et peuvent s'avérer différents en fonction de l'évènement et la période.

Pour « Chocolat Party By Le Centre Sportif » les enjeux sont les suivants :

- Lutter contre la sédentarité de notre jeunesse en proposant des animations sportives ludiques.
- Provoquer une émotion, un frisson, une sensation qui inciterait à une pratique sportive régulière
- Donner l'opportunité de se rencontrer et créer du lien
- Saisir l'opportunité « Terre de Jeux » et créer une dynamique post olympique en accentuant sur l'aspect Jeux
- Élargir l'événement à l'échelle de la CCBD et promouvoir nos animations afin de sensibiliser l'ensemble des administrés.

Le coût prévisionnel de l'évènement est de 5 000 €.

Plan de financement :

- Département des Hautes-Alpes : 1 200€
- Autofinancement : 3 800€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le projet susmentionné et son plan de financement ;
- **SOLICITE** le Département des Hautes-Alpes pour l'octroi d'une aide financière à hauteur de 1 200€
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer les documents relatifs au bon déroulement du dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Transmis et reçu en Préfecture le : 25.03.2024
Publié le : 25.03.2024
Affiché le : 25.03.2024

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Alexandra BUTEL

